

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 70 (1931)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Les déboires d'Audiuste  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-223791>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES DEBOIRES D'AUDIUSTE

**E**'EST' comme avet mon cousin ; en voilà un avet qui j'ai eu des misères, si tu savais.

— Pourquoi ?

— Parce qu'y s'appelle comme moi, pardi ! Audiuste Bernard.

— C'est vrai, j'y pensais pas !

— Et puis que c'est un vaurien de la plus belle espèce... Déjà quand on était gosses, et qu'on demeurait quasi dans la même maison, dès qu'y avait un arbre abîmé, des poires volées, des raisins grappillés, on disait : « C'est Audiuste... » Et mon père, qui ne badinait pas avec les fruits de son jardin, sans s'inquiéter si c'était l'Audiuste de droite ou l'Audiuste de gauche, me flanquait une tripotée. J'avais beau lui dire : « Mais c'est pas moi, c'est mon cousin... » Y me répondait : « Vous ne valez pas mieux l'un que l'autre ».

Plus tââ, au collège, on était dans la même classe; chaque fois que mon cousin faisait des siennes, ça me retombait dessus, à la maison. Le régent ne manquait pas de dire à mon père : « C'r'Audiuste y déroutte toute l'école... » Hardi, une nouvelle rossée ! Au service militaire, ç'a été encore pire ; on était, naturellement, dans le même bataillon, la guigne, quoi ! A l'appet : « Bernard Audiuste », y avait toujou deusses qui répondaient en même temps : « Présent ! » Le caporat, la première fois, a cru qu'on se fichait de lui et y nous a flanqué à tous les deusses 24 heures de salle de police, malgré la clarté de mes explications... — C'est bon, c'est bon, y faut pas me la faire à moi ! Une autre fois, j'ai attrapé 48 heures parce que mon cousin était cité à l'ordre du jour pour indiscipline. On y va les deusses ; le lieutenant me fait : « Comment vous appelez-vous, vous ? »

— Audiuste Bernard.

— Et vous ? qui fait à mon cousin.

— Audiuste Bernard.

— Est-ce que par hasard vous me prenez pour un imbécile ?

— Mais non ! qu'on y répond.

— Alloo, lequel de vous deux s'appelle Audiuste Bernard ?

— Moi ! qu'on fait ensemble.

— Ah ! vous voulez continuer... Attendez voir. Encore une fois, lequel de vous deux s'appelle Bernard ?

— Moi ! qu'on refait d'une seule voix.

— Et Audiuste ?

— Moi ! qu'on dit d'un parfait accoo.

— Bon ! Eh bien ! qu'on me fiche ces deux Audiuste au clou 48 heures.

Je pouvais pourtant pas lui dire que je m'appelle pas Audiuste Bernard, ty pas vrai ?

— Sûr !

— Quand j'ai voulu me marier ça été toute une histoire ; mon beau-père me confondait tout le temps de nos fiançailles avet mon gredin de cousin ; y ne voulait plus entendre parler de moi, à la fin. La veille du mariage y me fait savoir que tout est rompu, rappoo à ma conduite inqualifiable ! C'était mon cousin qui avait pris une fédérale, et cette fédérale me retombait dessus. Y faut dire que les mauvaises langues s'en étaient mêlées... le guignon, quoi !

— Mais, une fois marié, tu n'avais qu'à appondre le nom de ta femme au tien, pour éviter la confusion.

— C'est bien ce que j'ai fait, et depuis une année ça allait, comme qui dirait un tantinet mieux. Faut-y pas que j'apprenne ce matin... — Quoi, encore ?

— Que mon chenapan de cousin marie la cousine à ma femme... ce qui fait qui pourra, comme moi, se faire appeler Audiuste Bernard-Martin.

— Le fait est que c'est rudement embêtant. Y ne te reste plus qu'une chose à faire... vois-tu.

— Latielle ?

— Bien simple ! Te faire nommer syndic ou député. Plus d'erreur possible entre Audiuste Bernard-Martin et mossieu le syndic Bernard ou mossieu le Député Bernard. Y n'oserait pas t'imiter.

— Tiens, c'est une idée, ça ! Mais que faudrait-y faire pour y arriver ?

— Raconter ça à un ami qui le publiera dans le *Conteur*, épi faire distribuer une rclée d'exemplaires dans le village pour que tout le monde le sache, pardi ! Ce serait peut-être le moyen d'en finir avec ton guignon.

— Crois-tu ?

— Essaye.

(C'est fait : Le narrateur.)

## CHEZ LES VAUDOIS DE BESSARABIE

**M** Lucien Romier a récemment parcouru la Bessarabie. Voici comment il raconte sa visite à nos compatriotes dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« Après une demi-heure de descente sur la lagune, nous apercevons Saba (ou Chabag), le dernier village en terre bessarabienne. C'est une colonie de Suisses-Français qu'établit, en 1822, le tsar Alexandre Ier, suivant les conseils de son ancien précepteur, Frédéric-César de Laharpe. Comme la chaloupe ne peut accoster, je gagne la petite plage à dos d'homme, gravis les marches d'un escalier creusé dans la falaise et me trouve accueilli, en haut, par une délégation de vignerons à belle mine, qui parlent le bon et jovial français de nos grands-pères. Me voici, pour quelques heures, en bien savoureuse compagnie.

Ces gens, dont les ancêtres calvinistes, vinrent, il y a un siècle, du canton de Vaud, pour remettre en culture ce coin de Bessarabie à la place des Tartares, ne revirent jamais, sauf un ou deux, leur patrie d'origine. Ils ont, pourtant, malgré le temps et l'éloignement, malgré les mariages avec les Russes, conservé leur langue, leurs traditions, leurs façons de vivre, leurs habitudes de travail, la disposition de leur logis, leur goût de la bonne chère, le respect de leurs caves, et une philosophie où le sens critique se tempère de mesure. Ils conversent en pleine cordialité avec les races auxquelles ils sont mêlés. Ils ont l'air fort cossu. Leurs belles vignes et leurs vergers fournissent, jadis, les tables d'Odessa. On venait chez eux du sud de la Russie faire des cures de raisin. Aujourd'hui, l'existence est plus difficile. Mais ils n'ont perdu ni leur bonne humeur, ni une certaine fierté de « propriétaire » qui est de chez nous. Ils me font visiter quelques maisons, puis m'emmènent à la mairie, non, heureusement, pour y entendre des discours, mais pour y déguster plusieurs vins de leurs meilleures années.

## LE BOCAL A POISSONS, OU LES DESSOUS DE LA PROHIBITION !

**L**e se peut fort bien que les Américains aient eu besoin, plus que nous, d'une sévère restriction des boissons alcooliques. Un pays de liqueurs fortes, de whisky et de gins, est plus sujet à l'alcoolisme aigu qu'un honnête pays de vignobles. Ce qui est certain, c'est que la rigide prohibition des Américains a provoqué une effroyable recrudescence de l'alcoolisme, clandestin cette fois, et soutenu par les agents du gouvernement.

L'un d'eux, Gaston Means, fut un des policiers préférés de la bande qui entourait feu le Président Harding. Il raconte la manière dont il s'y prit pour encaisser les redevances des contrebandiers d'alcool, dits « bootleggers », pour le compte naturellement de la bande Daugherty-Harding, installée à la Maison Blanche pour piller plus commodément les finances de l'Etat. Car les politiciens des Etats-Unis connaissent l'art de remplir leurs poches en exploitant les vices cachés du puritanisme américain. Pourvu que les apparences soient sauves... Et voici comment Means, qui n'est pas un agneau sans tache, mais qui n'invente rien, imagine pour le compte de ses supérieurs le coup du bocal à poissons :

« En dépit de certaines difficultés, les grands bootleggers de New-York désiraient s'offrir la protection du gouvernement et leur demande fut agréée. On sut bientôt dans ce monde interlope qu'on pouvait régler entre mes mains le prix de cette protection. J'étais alors logé au Vanderbilt Hotel, dans un appartement superbe.

Notre méthode d'alors était très simple. Nous avions nos démarcheurs, vingt-cinq hommes qui fréquentaient la pègre des trafiquants d'alcool. Leur tâche était de nous renseigner exactement sur les bénéfices que faisait chaque bootlegger et, d'après le tableau ainsi établi, nos supérieurs fixaient pour chacun des fraudeurs le prix de leur protection. On leur faisait, ensuite, savoir le chiffre auquel ils avaient été taxés.

Nous ne tenions pas à ce que ces bootleggers pussent identifier celui à qui ils remettaient l'argent. Aussi, je louai une autre chambre, à un autre étage du Vanderbilt, disons, par exemple, le numéro 518. Le registre de l'hôtel pouvait témoigner que cette chambre avait été louée par un autre que moi. De la même manière, je louai la chambre voisine, le numéro 517.

Dans la chambre 518, je fis apporter un grand bocal à poissons ruges, en verre blanc ordinaire, puis je perçai un trou dans la porte qui reliait 518 et 517 et, enfin, j'installai mon bocal bien en évidence sur une table dans 518.

Notre client ou notre protégé, ou l'un et l'autre, avait reçu avis d'être, à une heure fixée, dans cette chambre 518, où il trouverait un endroit pour déposer son argent. Les instructions étaient de franchir le seuil de la chambre, par exemple, à dix heures seize, heure de la ville, pour l'un, à onze heures quarante-deux pour le suivant, toujours à un nombre de minutes qui ne fût pas un chiffre rond, de façon à être sûr de leur exactitude et de leur précision.

L'homme entra dans 518, ne voyait personne, mais remarquait forcément le bocal, dans lequel je laissais toujours quelques billets de banque. Par le trou de la porte de 517, j'avais toujours l'œil sur mon client. Ils avaient ordre de ne jamais payer en billets de moins de cinq cents dollars. Celui dont c'était le tour déposait dans le bocal le nombre nécessaire de billets de cinq cents ou de mille dollars. Je surveillais la manœuvre, dans le double but d'être sûr d'abord que la somme fixée était bien déposée dans le bocal et, ensuite, qu'on ne prenait pas mon fond de caisse. Aussitôt que mon client était parti, sans perdre une seconde, j'ouvrais la porte de communication et je donnais un tour de clé à la porte de sortie de 518, puis je comptais l'argent. Pas une fois je ne fus volé, la somme fixée était toujours là. Je laissais, ensuite, quelque argent dans le bocal, par exemple dix mille dollars, puis je rouvrais la porte de 518 et j'attendais le suivant. Tous mes clients avaient ordre de régler leur montre à l'heure de la ville et de se présenter à la minute exacte qui leur avait été fixée.

Les bootleggers sont des gens sérieux et honnêtes dans ce genre d'affaires. D'autre part, le fait de voir de l'argent dans le bocal leur prouvait que d'autres avant eux avaient également payé notre protection.

Le soir, quand mon travail était fini (et j'observais, en général, les heures légales comme tout bon fonctionnaire qui se respecte), je faisais ma caisse, c'est-à-dire mon bocal, pour vérifier le total de mes ventes du jour. Mes recettes quotidiennes variaient entre cinq mille cinq cents et six mille cinq cents dollars.

Par ces méthodes, avec mon siège social toujours au Vanderbilt, nous travaillâmes la ville et l'Etat de New-York, puis les Etats suivants : Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island, New-Jersey et Eastern Pennsylvania.

Je puis estimer approximativement le total des sommes que j'encaissai à chacune des sessions que je tins à un quart de million, soit deux cent cinquante mille dollars. Avec mon bocal-caisse, je séjournais à différentes époques au Vanderbilt, au Pennsylvania, au Maulpin, à l'Imperial et à l'Herald Square Hotel. En tout, sept millions de dollars passèrent par mon bocal et par mes mains.

Quand ma cueillette quotidienne était terminée, je portais généralement l'argent chez John-T. King et je le déposais dans le coffre de son bureau; puis, quand la session était terminée, j'emportais le tout à Washington, chez moi,